



Charmois-devant-Bruyères - Vosges

Ce projet de réhabilitation part tout d'abord d'un engagement : celui de revaloriser le patrimoine rural vosgien ; et d'un choix de vie : celui de vivre et de travailler en milieu rural. Pour redonner vie à cette grange à l'abandon et garantir une viabilité économique à l'opération de réhabilitation, nous avons souhaité donner deux nouveaux usages à cette bâtisse. Tout d'abord la création d'un petit logement dont manquent cruellement nos villages pour héberger des jeunes, des familles monoparentales ou encore des seniors sous la forme d'un T2 en duplex avec son jardin. Ensuite un espace de travail pour une agence d'architecture en cœur de village. Autre élément central dans notre démarche : nous voulions que cette opération soit exemplaire dans la valorisation des matériaux bio et géo-sourcés. Dans les bureaux, elle en devient même expérimentale et démonstrative pour faire de cet espace une vitrine de notre travail et du savoir-faire des artisans locaux. Ainsi, nous avons fait le choix de mettre en valeur à l'état brut le bois, la pierre, l'argile et le béton de chanvre. Au final, ce projet de réhabilitation apporte un grand confort d'usage à ses habitants et travailleurs ainsi qu'une inspiration à ses visiteurs qui disent très régulièrement s'y sentir tout de suite bien.

RÉHABILITATION

D'UNE GRANGE

CONSTRUIRE ENSEMBLE

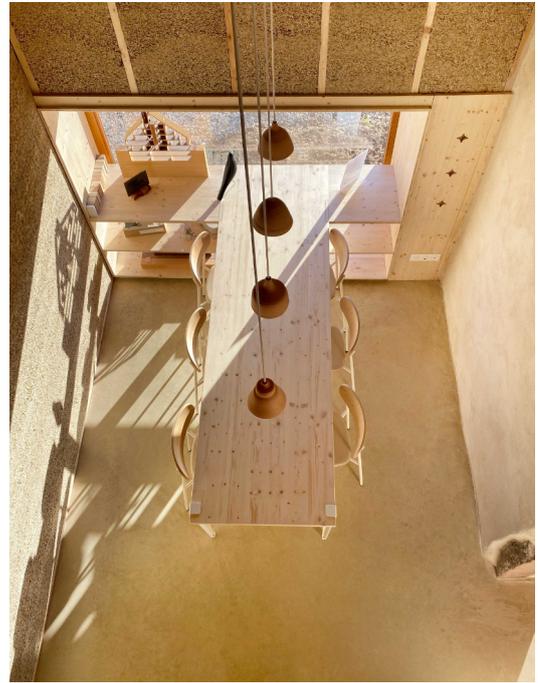
Ce projet était notre premier chantier avec du béton de chanvre et nous l'avons réalisé avec un ami maçon et charpentier qui n'avait jamais réalisé de doublage en chaux-chanvre non plus. Nous avons appris ensemble. Une architecture durable naît de l'intelligence collective, du dialogue entre habitants, artisans et concepteurs. Les matériaux bio et géo-sourcés sont essentiels, mais leur juste mise en œuvre dépend du savoir-faire et du sens que nous donnons à l'acte de bâtir. Pour nous, construire écologique c'est donc avant tout construire ensemble.



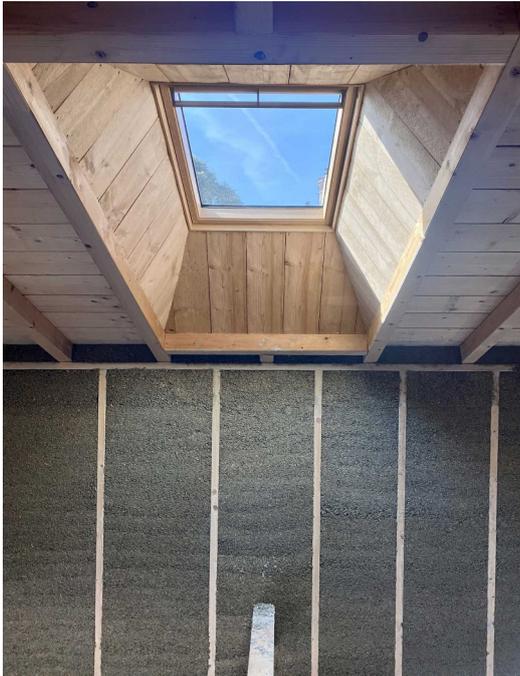
RÉHABILITATION D'UNE GRANGE

CHAUX & CHANVRE

Nous avons fait réaliser deux types de mises en œuvre : avec ossature cachée ou avec ossature visible façon colombage, très pratique pour y fixer des choses (bibliothèque, affichage...). De plus, nous avons fait le choix de conserver le béton de chanvre apparent et brut, sans enduit de finition. Nous apprécions sa texture à la fois minérale et végétale, qui laisse transparaître les strates liées à sa mise en œuvre, un peu comme du pisé. Nous bénéficions aussi de la correction acoustique très efficace apportée par l'irrégularité du matériau. L'ambiance dans nos bureaux y est particulièrement feutrée et douce sans aucune surface lisse, blanche et froide.



2,7 tonnes de chènevotte en provenance de Champagne-Ardennes ont été utilisées pour ce chantier. Le béton de chanvre a été mis en œuvre par l'entreprise RADV du Val d'Ajol.



TERRE CRUE

Deux intentions principales ont guidé ce choix d'utiliser des briques de terre crue :

- Un choix esthétique et démonstrateur : nous voulions montrer ce matériau à nos clients, faire des expérimentations de calepinage, montrer les qualités esthétiques de ces briques et pouvoir expliquer l'intérêt d'utiliser la terre crue, l'un des matériaux les moins transformés que l'on puisse utiliser dans le bâtiment et donc celui dont l'impact carbone est le plus faible.
- Un choix technique dans l'optique d'améliorer le confort thermique de nos bureaux en bénéficiant d'une accumulation de chaleur (les briques de terre crue sont au dos de notre poêle à bois) et une régulation du taux d'humidité de l'air ambiant.



Ces briques proviennent de la briqueterie Lanter qui travaille le loess alsacien depuis les années 30 en fabriquant des briques, des tuiles ou des tomettes. Elles ont été maçonnées à l'aide d'une barbotine dans les niches d'une cloison en ossature bois.

